

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA

Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20201207_04

Séance du 7 décembre 2020

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Votants : 19

Date de la convocation :

30 novembre 2020

**Date d'affichage
du compte rendu :**

11 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le sept décembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Gérard MUGNIOT, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Aurore BRULPORT, Olivier BOILLOT, Stéphanie BRANTUS, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Martial VERNEREY, Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents excusés : Anne-Marie MIVELLE (procuration à Carmen VALLET), Lydie CHANEZ (procuration à Gérard MUGNIOT), Michaël FUMEY (procuration à Pascale DUSSOUILLEZ).

Mme Valérie VUILLERMOT a été désignée secrétaire de séance.

**Objet : Rénovation du parquet de la salle des fêtes
Demande de subventions « Plan de relance » et DETR**

Le parquet de la salle des fêtes, d'une surface d'environ 200 m², est très détérioré. Sa dernière rénovation date d'environ 15 ans. Pour assurer sa pérennité, il est nécessaire de procéder à son ponçage et à sa vitrification.

Le budget prévisionnel de cette opération est de 10 000 € HT :

Postes de dépenses	Budget (HT)
Ponçage et vitrification	10 000,00 €
Total	10 000,00 €

Le plan de financement est le suivant :

Cas de subventions État, Département, Communauté de communes

Organisme	Taux	Montant
État (DETR)	25 %	2 500 €
Département du Jura	25 %	2 500 €
Comcom Champagnele Nozeroy Jura	25 %	2 500 €
Autofinancement	25 %	2 500 €
		10 000 €

Cas de subventions Département, Communauté de communes

Organisme	Taux	Montant
Département du Jura	33 %	3 333 €
Comcom Champagnele Nozeroy Jura	33 %	3 333 €
Autofinancement	33 %	3 334 €
		10 000 €

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- adopte le projet de rénovation du parquet de la salle des fêtes et arrête les modalités de financement ;
- approuve le plan de financement prévisionnel ;
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE